



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/28
Document de travail 8
28 février 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

Istanbul, 25-26 mars 1987

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA
CINQUIEME REUNION ORDINAIRE DES PARTIES CONTRACTANTES

PNUE

Athènes, 1987

Ordre du jour provisoire et organisation des travaux
de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes

1. Conformément à la décision de la Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes, tenue à Gênes en septembre 1985, la prochaine réunion des Parties contractantes se tiendra à Athènes, Grèce, du 7 au 11 septembre 1987.
2. Conformément à la règle 10 du règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le Secrétariat propose un projet d'ordre du jour, joint en annexe, pour la prochaine réunion des Parties contractantes, que le Bureau lors de la présente réunion devra étudier et adopter.



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
Restreinte

UNEP/IG.74/1
15 juin 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles
y relatifs

Athènes, 7-11 septembre 1987

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Organisation des travaux
6. Vérification des pouvoirs des représentants
7. Rapport du Directeur exécutif sur l'application du Plan d'action et de la Déclaration de Gênes en 1986-1987 et recommandations concernant les activités à entreprendre pendant la période biennale 1988-1989, avec leurs incidences financières.
8. Convention-cadre relative à la protection de l'environnement méditerranéen et protocoles y relatifs ainsi que leurs annexes techniques
 - a. Application de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution
 - b. Application du Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par des opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs
 - c. Application de Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique

- d. Application du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique
 - e. Application du protocole relatif aux aires spécialement protégées en Méditerranée
 - f. Diverses questions d'ordre juridique
9. Planification intégrée du développement et gestion des ressources du Bassin méditerranéen
 - a. Plan Bleu
 - b. Programme d'actions prioritaires
 - c. Aires spécialement protégées
 10. Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution en Méditerranée (Med Pol - Phase II)
 - a. Surveillance continue
 - b. Recherche
 - c. Application scientifique/technique des protocoles relatifs à la pollution d'origine tellurique et aux immersions
 - d. Critères de qualité de l'environnement
 11. Incidences institutionnelles et financières du Plan d'action
 - a. Coordination
 - b. Réunions
 - c. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures
 - d. Formation et échange d'information
 - e. Position du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
 - f. Adoption du budget et des contributions pour la période biennale 1988-1989
 12. Date et lieu de la Sixième réunion ordinaire des Parties contractantes
 13. Questions diverses
 14. Adoption du rapport
 15. Clôture de la réunion